



Paris, le 5 septembre 2022

Signature d'une Convention de partenariat entre la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France et Action Prévention

Le 5 septembre 2022, la Médiation Nationale du Crédit de la Banque de France et Action Prévention ont signé une Convention de partenariat pour contribuer au renforcement du soutien aux entreprises.

Dans cette période post COVID, la mobilisation des différents acteurs en contact avec les entreprises en difficulté est un facteur essentiel pour conseiller et informer les entreprises.

Ce partenariat s'inscrit dans cette perspective pour répondre au mieux aux besoins de financement des entreprises tout en facilitant leur accès aux différentes procédures juridiques.

La Médiation Nationale du Crédit et Action Prévention vont relayer vers les dirigeants d'entreprises les informations nécessaires pour répondre à leurs difficultés et les deux organismes mettront en place des actions communes d'information et de communication.

À propos de la Médiation du crédit : La Médiation du crédit est adossée à la Banque de France ; elle est conduite sur tout le territoire, dans le respect des règles de confidentialité et du secret bancaire, par 105 Médiateurs du crédit qui sont les directeurs de la Banque de France en métropole et les directeurs des instituts d'émission en Outre-mer. Sa mission est de ne laisser aucune entreprise seule face à ses difficultés de financement avec une banque ou un assureur crédit. <https://mediateur-credit.banque-france.fr>

À propos d'Action Prévention : Action Prévention est une plateforme entièrement dédiée à faciliter la prévention et les démarches des entreprises en difficulté. Elle propose aux chefs d'entreprises un diagnostic gratuit de leur situation et aiguille sur la situation juridique la plus appropriée à leur besoin. À partir du diagnostic posé et expliqué, Action Prévention met le dirigeant en relation avec des professionnels géographiquement proches de lui et spécialisés dans le traitement des entreprises en difficulté. <https://action-prevention.com>

Contact Presse :

Service de la Communication externe et digitale : presse@banque-france.fr